

L'art public à la Ville de Montréal

16 septembre 2014

Portrait de la collection

315 œuvres

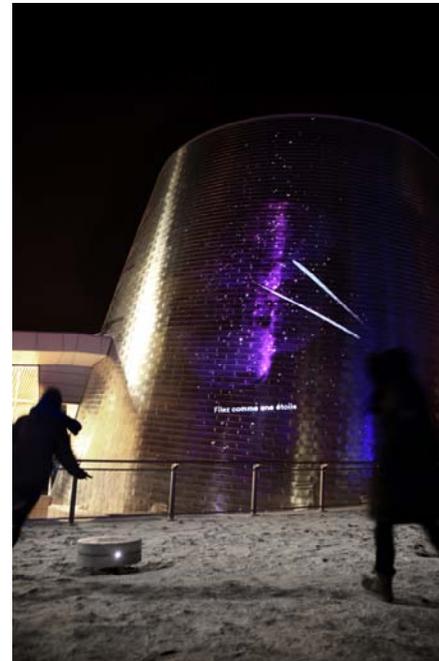
Plus de 30% des 1000 œuvres qui se trouvent sur l'île (projet de mise en valeur « Art public Montréal »)

De 1809 à aujourd'hui

Modes d'acquisition : commandes, dons, achats, transferts, dépôts
Sculptures, installations, aménagements, photographies, numériques



Robert Mitchell, *Monument à Nelson*, 1809
Place Jacques-Cartier, arr. de Ville-Marie



Daily tous les jours,
Chorégraphie pour les humains et les étoiles, 2013
Planétarium Rio Tinto Alcan de Montréal,
arr. de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Un actif important...



Migrations (1967) de Robert Roussil a été commandée pour 20 000\$ et a été évaluée en 2003 à 300 000\$



La fermière (1915) d'Alfred Laliberté est évaluée à 1 500 000\$



Révolutions (2003) de Michel de Broin a été commandée pour 130 000\$ et est évaluée aujourd'hui à 485 000\$

... à maintenir



7 300 000\$ ont été investis depuis 2002 pour
la conservation de 129 œuvres de
la collection, dont 3 000 000\$ pour
la restauration du
Monument à sir George-Étienne Cartier

La mission du Bureau d'art public

1. Acquérir
2. Conserver
3. Promouvoir

Orientations municipales

1989 : Plan d'action en art public

2010 : Cadre d'intervention en art public

Adopté par le conseil municipal le 14 juin 2010

Comprend 11 engagements de la Ville

1. Acquérir

Financement des projets au PTI

Service de la culture

Grands projets

Autres services (Grands parcs, Transports)

Projets immobiliers (1%)

Processus de concours

Rédaction d'un programme

Mise sur pied d'un jury

Appel de candidatures

Sélection de finalistes et d'un projet lauréat

Octroi du contrat au lauréat

Suivi de la réalisation et de l'installation

Médiation, communication, inauguration

Acquérir (suite)

Lignes directrices pour les prochaines années

Poursuivre l'exploration de nouveaux territoires, notamment par la voie de l'interdisciplinarité, qui peut se traduire par la participation des artistes à des projets d'aménagement urbain et de paysage.

Soutenir les nouvelles pratiques artistiques comme le numérique, ainsi que les autres formes d'art dans l'espace public (temporaires et éphémères).

Favoriser la compréhension et l'appropriation de l'art public par les citoyens en leur proposant de nouvelles expériences artistiques et urbaines, tant du point de vue artistique que de celui des moyens de communication et de médiation.

Acquérir (suite)

Donations

Évaluation en continu des propositions de donations qui sont reçues, par des comité d'experts indépendants, d'après la Procédure adoptée par le comité exécutif le 4 juillet 2012 à cet effet.

Engagement 9.

Adopter une procédure d'acquisition par don

Exemples de critères :

- la place de l'artiste et de l'œuvre dans un courant artistique ou une période de l'histoire de l'art en vue d'un possible enrichissement de la collection;
- le fait que la Ville possède ou non une œuvre de l'artiste;
- la cohérence et la pertinence de l'œuvre au sein de la collection d'art public;
- le fait que ce soit l'œuvre d'un artiste professionnel en arts visuels en conformité avec la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., c. S-32.01).



Robert Wilson, *Kate & Nora*, 2013
place Kate-McGarrigle, arr. d'Outremont

Acquérir (suite)

Adoption d'une directive municipale du 1% pour toutes les nouvelles constructions

	Provincial	Municipal
Étape	Révision (échéanciers inconnus)	En attente de la révision du provincial
Champ d'application	Projets de construction et d'agrandissement de bâtiments et sites municipaux ouverts au public qui ont été subventionnés par le gouvernement du Québec, peu importe le ministère.	A déterminer : Projets de construction d'édifices municipaux d'un certain seuil.

Engagement 4.

Adopter un règlement sur l'intégration des arts à l'architecture pour toute nouvelle construction municipales

2. Conserver

Mieux les œuvres seront entretenues, moins elles auront besoin d'être restaurées.

Financement des projets

PTI et budget de fonctionnement du Service de la culture

PTI d'autres services (Grands parcs)

Entente Ville-MCCQ

PTI des grands projets

Actions

Entretien régulier (équipe de cols bleus formés au Centre de conservation du Québec)

Travaux de restauration (contrats à des experts indépendants et à des restaurateurs spécialisés)

En cours

Rédaction d'un plan de conservation : bilan des activités depuis 2002, et planification de l'entretien et de la restauration pour 2015-2019

Engagement 2.

Se doter d'un Plan de conservation de la collection municipale d'art public incluant un programme amélioré d'entretien des œuvres

Double proposition pour les volets « acquérir » et « conserver »

En vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, obtenir des arrondissements :

*1. L'autorisation de tenir des concours puis de négocier et octroyer
le contrat aux lauréats des concours et cela,
pour tous les projets d'art public sur le domaine public et intégrés à l'architecture,
au lieu de le faire à la pièce, pour chaque projet*

2. l'autorisation de procéder à l'évaluation de projets d'aliénation d'œuvres d'art public

*Œuvres visées : impossibles à restaurer; parties manquantes.
Il n'existe pas actuellement de procédure d'aliénation.*

3. Promouvoir

Financement

Budget de fonctionnement du Service de la culture et des arrondissements

Actions

Dépliants

Web et Web 2.0 : site Internet, page Facebook, Infolettre

Médiation culturelle

Réalisation d'une œuvre avec l'implication de la communauté



Luce Pelletier, *L'étreinte*, 2013
Parc Toussaint-Louverture, arr. de Ville-Marie

Réalisation d'activités ponctuelles de médiation pour aller à la rencontre des citoyens



BGL, *La vitesse des lieux*, 2015
Carrefour Henri-Bourassa – Pie-IX, arr. de Montréal-Nord

Promouvoir (suite)



Engagement 10.

Élaborer, autant au profit des citoyens que des partenaires internes et externes, des outils de diffusion qui facilitent la connaissance de l'art public sur le territoire montréalais; dans cet esprit, miser de manière prioritaire sur l'utilisation des technologies Web

Le Comité conseil en art public

Objectif

Formé de 14 membres bénévoles qui partagent la volonté de la Ville de voir l'art public prendre une place plus importante à Montréal, le comité conseil a l'objectif d'assurer l'engagement de la société civile pour développer l'art public à Montréal.

Membres nommés pour une période de deux ans le 31 octobre 2012.

Engagement 5.

Lancer et réaliser, à tous les deux ans avec l'appui du milieu des affaires, un projet emblématique d'art public

Engagement 11.

Former un comité conseil en art public, dont les membres seront désignés par le conseil municipal

Les projets d'art public pour 2017

Le Service de la culture travaille actuellement à ces projets, qui en sont à différents degrés d'avancement

Dons d'institutions publiques	Mécénat privé	Projets sollicités par le Bureau du maire dans le cadre du 375 ^e
Gouvernement du Québec Ville de Québec Ville de Paris Ville de Shanghai Ville de Londres	Certains projets sont en développement (société civile, entreprises montréalaises)	À explorer : le réaménagement du parc Jean-Drapeau comprend des espaces qui pourraient accueillir ces œuvres et les mettre en valeur

Les activités de planification

Objectifs

*Assurer une meilleure planification, notamment au point de vue financier
Assurer la cohérence des interventions
Prévoir les opportunités*

Plans directeurs et plans de développement

*Sont des outils de planification sur de longues périodes
Basés sur une réflexion avec les professionnels des arrondissements et/ou impliqués dans les
projets d'aménagement
Assurent une vision cohérente pour l'art public*

Quatre en cours pour des grands ensembles

*Complexe environnemental de Saint-Michel
Projet Bonaventure
Quartier des spectacles (pôles Place des arts et Quartier latin)
Parc du Mont-Royal*

Engagement 5.

Intégrer l'art public dans tous les grands projets
d'aménagement urbain sous responsabilité
municipale

Le Plan directeur de l'art public au CESM

Visé à faire de l'art public un élément identitaire de l'art public, comme pour les autres parcs emblématiques de Montréal (le Monument à sir George-Étienne Cartier au parc du Mont-Royal, L'Homme au parc Jean-Drapeau).

Propose une vision à long terme (2014-2023), afin que les œuvres d'art qui s'ajouteront au fil du temps cohabitent de manière cohérente et harmonieuse.

Objectifs pour l'art public

Appuyer la qualité des aménagements réalisés

Offrir une diversité d'expériences pour le visiteur

Contribuer au rôle du CESM comme lieu de recherche, d'innovation et d'éducation

Investissements

9 250 000\$ de 2014 à 2023, aux PTI du Service de la culture et du Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal



Priorité 1. Les repères

Objets monumentaux, à la rencontre de l'art et de l'architecture de paysage, les repères ajouteront de la verticalité à ce site caractérisé par l'immensité et l'horizontalité.

Les quatre repères seront conçus par la même équipe, sélectionnée à la suite d'un concours international en art public.

Situés en bordure de la couronne et du centre du parc, ils auront, en plus d'autres fonctions utiles (belvédère, escalier, interprétation, etc.), le rôle d'indiquer des points d'accès du parc et de faciliter ainsi l'orientation des usagers dans l'espace.



Anish Kapoor, *Orbit*, 2012,
Parc Olympique, Londres



Bernard Tschumi, *Les Folies*
Parc de la Villette, Paris

Priorité 1. Les repères

Échéanciers

Lancement du concours : automne 2014

Octroi du contrat au lauréat : automne 2015

Conception, plans et devis : 2016

Lancement d'appels d'offres pour la réalisation : 2017-2018

Réalisation : 2018-2019

Inauguration : 2018-2020

Budget

Total : 8 000 000\$

Concours : 300 000\$

Honoraires professionnels de l'équipe lauréate : 1 200 000\$

Budget de réalisation : 6 500 000\$

Priorité 2. L'œuvre de mémoire

La mémoire des citoyens sera incarnée par une œuvre installée au centre du parc. Cette œuvre d'art sera réalisée à la suite d'un processus de médiation qu'un artiste aura mené auprès de la communauté. L'œuvre reflétera la contribution à la démarche de l'artiste des résidents des quartiers avoisinants, qui ont travaillé à la carrière ou qui ont cohabité avec les vocations antérieures du site.



Jochen Gerz, *Place de la Promesse européenne* (2007-2012)
Bochum, Allemagne



Jochen Gerz, *The Public Bench* (2004)
Millennium Place, Coventry, Angleterre

Priorité 2. L'œuvre de mémoire
Échéanciers

Lancement du concours : automne 2014

Octroi du contrat au lauréat : hiver 2015

Médiation et travail de conception : 2015-2017

Réalisation et installation de l'œuvre d'art : 2016-2017

Inauguration : 2017

Budget

Total : 300 000\$

Concours : 10 000\$

Honoraires professionnels de l'artiste lauréat : 70 000\$

Budget de réalisation et d'installation : 220 000\$

Priorité 3. Les installations temporaires et éphémères

Des circuits d'œuvres ludiques et poétiques viendront animer le parc. Une programmation en art temporaire et éphémère participera à l'expérience du parc et incitera les citoyens à y revenir. Cette programmation vise aussi à en faire un lieu de recherche et d'éducation en art contemporain.

En 2017, dans le cadre des célébrations du 375e anniversaire de Montréal, cette programmation amènera les Montréalais à s'approprier le site.

Ultérieurement, quand le secteur du Boisé sera complété, il accueillera des œuvres d'art que les citoyens pourront apprécier le long de ces circuits.



Christo et Jeanne-Claude, *The Gates*, 2005
Central Park, New York



NIPpaysage, *Les oursins*, 2009
Place De La Dauversière, arr. de Ville-Marie

Priorité 3. Les installations temporaires et éphémères

Budget (commissaire indépendant et œuvres)

2017 : 130 000\$

2018-2020 (et événements triennaux subséquents) :

390 000\$ sur quatre ans

Priorité 4. Les œuvres intégrées à l'architecture

Les projets immobiliers municipaux qui seront réalisés parallèlement à l'aménagement du CESH seront dotés d'œuvres d'art conçues spécifiquement pour ces bâtiments. Comme c'est le cas du Centre de soccer de Montréal, certaines constructions seront assujetties à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics du gouvernement du Québec.

Les œuvres de la collection sur le territoire de la Ville

